



# ► Le conseil de développement, une vraie dynamique citoyenne

Imaginer ce que pourrait être le territoire de Sète agglomération méditerranéenne à un horizon 2040, penser le temps long, oser le pas de côté, c'est ce à quoi s'emploie la centaine de membres du Conseil de développement avec une réelle énergie.



Bruno Arbouet, Président du Codev

**E**xercice complexe de se projeter à 20 ans, d'anticiper les changements sociétaux, économiques, environnementaux, d'être force de propositions auprès des élus, de l'administration du territoire. Pour relever ce défi, les bénévoles du Conseil de développement, issus des 14 communes, s'engagent aux côtés de Bruno Arbouet, Président du Codev, pour penser l'avenir du bassin de Thau. Pour plus d'efficacité, les membres se sont divisés en 4 groupes de travail.

- Le groupe 1 est investi sur **l'évolution de la gouvernance et les relations aux territoires voisins**. Il est ici question de l'évolution possible des compétences de l'agglomération et de la rédaction d'une charte de la participation citoyenne.
- Le groupe 2 s'interroge sur la place de **l'économie**, des entreprises, de l'innovation. Définir les attentes des entreprises, comment et où les accueillir, selon quels critères ? Autant de questions importantes pour l'avenir du territoire.
- Le groupe 3 est engagé sur l'épanouissement personnel et collectif. Il est ici question **d'alimentation, de sport, de culture et de tourisme**. Une alimentation où les hommes, les terres, les

eaux et les graines seront les centres d'intérêt. La culture comme bien collectif, lié aux territoires voisins où la candidature au projet « Montpellier, capitale européenne culturelle 2028 » sera soutenue. Le sport comme lien social, bénéficiant d'un environnement naturel exceptionnel prend ici tout son sens.

- Le groupe 4 « Territoire de demain » s'est structuré autour de **l'urbanisme et de l'habitat, des mobilités douces, de l'écologie** et des énergies renouvelables, en particulier autour de **l'hydrogène**

## *Des rencontres citoyennes*

Pour orienter les travaux, des ateliers de prospective ont eu lieu et donné lieu à l'émergence de 5 scénarii dont certaines composantes ont été intégrées aux réflexions des groupes de travail. Savoir s'émanciper des contraintes du court terme, se projeter dans l'avenir et retrouver le goût des échanges et des débats, c'est ainsi que le Codev organise chaque mois une rencontre citoyenne sur un thème susceptible d'intéresser l'avenir de notre territoire.

Après des échanges en janvier sur des questions d'urbanisme participatif avec des exemples du Canada, en février sur un projet culturel de territoire, en mars sur la précarité alimentaire et en avril sur les opportunités de potentiel de développement de l'hydrogène, le Codev organisera **jeudi 12 mai** une rencontre autour du Président de la régulation de l'énergie, Jean-François Carencu, sur la thématique suivante « L'énergie : la nécessaire révolution » et **mardi 7 juin** sur « L'office foncier solidaire : un outil au service du territoire ».

Si vous souhaitez rejoindre le Conseil de développement, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : [codev@agglpole.fr](mailto:codev@agglpole.fr) ou contacter le 04 67 46 47 97.